

La CGT NE SIGNERA PAS

Les propositions de la direction ne sont pas à la hauteur : Il faut rouvrir des négociations.

Il n'y a pas de garantie concernant notre avenir, c'est toujours le flou total.

- **En cas de mutation :**

- Où envisage-t-elle de nous « redéployer » ?
- Dans quelle usine prévoit-elle des mutations ? A Poissy ? A Caen ? Ailleurs ?
- Combien de postes a-t-elle prévu pour ce redéploiement ?
- Quels postes précisément ? Combien de poste de professionnels, d'opérateurs ?
- Quelles garanties de retrouver un poste équivalent qui nous convienne ?

La semaine dernière, lors d'une réunion avec les salariés de MEO, le directeur a encore dit : « *dans le pire des cas, au bout du bout, ce sera la chaîne à Poissy* ». Devant les réactions de colère des ouvriers, il a tenté de nous convaincre ensuite qu'il y avait une garantie d'avoir un poste équivalent. Donc, il dit tout et son contraire.

- **En cas de départ du groupe, il faut de vrais CDI sur la table :**

PSA doit proposer des emplois réservés, pour que chacun ait une solution qui lui convienne. Il ne s'agit pas d'afficher des listes d'emplois bidons, avec des tests éliminatoires. PSA et l'Etat doivent proposer des postes localement.

Nous ne pouvons pas nous contenter de déclarations de bonnes intentions. Nous avons besoin d'y voir clair, d'avoir des garanties afin que chacun ait une solution satisfaisante. L'accord ne le prévoit pas.

Que vont devenir les salariés âgés de plus de 50 ans ?

Congé sénior : il n'est pas acceptable que les salariés perdent de l'argent.

Il faut le maintien du salaire à 100% et qu'il augmente en fonction de l'inflation.

PSA doit prendre en charge la décote de 10% sur 3 ans des caisses complémentaires.

Et pour ceux qui ne peuvent pas partir en congé sénior, PSA veut nous faire crever au boulot !

Mais pour tous ceux qui doivent **travailler bien plus, jusqu'à 67 ans pour un certain nombre**, que leur propose PSA avec son accord ? D'aller à Poissy ? En Province ? Ou de recommencer un travail dans une autre entreprise ?

Voire, « *dans le pire des cas, la chaîne à Poissy* » pour des ouvriers de 56 ou 58 ans ?

Un salarié de plus de 50 ans qui quitterait le groupe peut vite se retrouver à Pôle Emploi, puis... au RSA !

Il n'est pas question d'accepter ces conditions. Il faudra se battre pour en obtenir d'autres.

La revendication des salariés, soutenue par la CGT est une vraie préretraite à partir de 50 ans, payée à 100%. Cela permettrait aussi de trouver une solution pour la plupart des salariés handicapés ou à restrictions médicales qui sont les plus anciens.

Des mesures financières très loin du compte.

- **Pour un départ de PSA** : tout le monde a pu voir les exemples de PSA et faire ses calculs. On est très loin du compte !
120 000 €, c'est la revendication des salariés, soutenue par la CGT pour le préjudice de la fermeture. Avec la possibilité d'un retour dans le groupe pendant 3 ans.
- **Pour une mutation, un congé sénior ou un départ en retraite** : c'est 50 000€ qu'il nous faut pour le préjudice de la fermeture.

PSA A LES MOYENS

- PSA annonce record sur record de bénéfices et vient d'annoncer un nouveau record de ses ventes mondiales.
- PSA vient de racheter Opel.
- La famille Peugeot a augmenté sa fortune de 200 millions d'euros en 2018.
- Le PDG Tavares gagne environ 18 000 euros par jour. En dix jours, il gagne 180 000 euros. Il est payé pour supprimer nos emplois. Nous, on n'a pas choisi de partir.
- Rien qu'avec l'argent de la vente des terrains, PSA a les moyens de satisfaire toutes les demandes des salariés

142 salariés ont signé contre la signature de l'accord tel qu'il est aujourd'hui.

Soit les 2 ouvriers sur 3 présents dans les ateliers qui disent non à la signature de l'accord.

La CGT présentera la liste à la direction lors du CSE du jeudi 31 janvier.

CE N'EST QUE PAR NOTRE MOBILISATION QUE NOUS OBTIENDRONS SATISFACTION

Si des avancées ont été obtenues dans l'accord que PSA présente maintenant, c'est grâce à notre mobilisation.

Les 20 000 € ont été obtenu grâce aux différentes manifestations que l'on a fait à l'extérieur et dans les ateliers.

Ce n'est qu'en amplifiant la mobilisation que l'on pourra faire entendre raison à la direction.

Par notre pression, nous avons fait venir le directeur pour s'expliquer dans les équipes.

Mais cela n'est pas suffisant ce n'est pas lui qui décide mais la direction générale.

C'est sur elle que nous devons faire pression.

MOBILISONS-NOUS POUR FAIRE ROUVRIRE LES NÉGOCIATIONS.

Mardi 29 janvier 2019

REVENDEICATIONS .